
CONTRIBUTION À LA GESTION DURABLE DE LA RÉSERVE DE FAUNE DE L'OTI-MANDOURI AU NORD DU TOGO

Kangbéni Dimobe*^{†1}, Kpérkouma Wala², Komlan Batawila³, Marra Dourma⁴, Yao
Woegan⁵, Abalo Atato⁶, Thierry Tatoni⁷, and Koffi Akpagana⁸

¹Laboratoire de botanique et écologie végétale, Faculté des sciences, Université de Lomé, B.P. 1515,
Lomé – Togo

²Laboratoire de botanique et écologie végétale, Faculté des sciences, Université de Lomé, B.P. 1515,
Lomé – Togo

³Laboratoire de botanique et écologie végétale, Faculté des sciences, Université de Lomé, B.P. 1515,
Lomé – Togo

⁴Laboratoire de botanique et écologie végétale, Faculté des sciences, Université de Lomé, B.P. 1515,
Lomé – Togo

⁵Laboratoire de botanique et écologie végétale, Faculté des sciences, Université de Lomé, B.P. 1515,
Lomé – Togo

⁶Laboratoire de botanique et écologie végétale, Faculté des sciences, Université de Lomé, B.P. 1515,
Lomé – Togo

⁷Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocologie (IMEP) – Université d'Avignon et des Pays du
Vaucluse – France

⁸Laboratoire de botanique et écologie végétale, Faculté des sciences, Université de Lomé, B.P. 1515,
Lomé – Togo

Résumé

La politique des aires protégées est une stratégie de conservation de la biodiversité. Aujourd'hui ces aires protégées subissent de fortes pressions humaines, dont l'analyse dans la Réserve de faune de l'Oti-Mandouri une superficie de 110000 ha, localisée dans la plaine de l'Oti avec a fait l'objet de la présente étude. L'approche méthodologique s'est basée sur un inventaire forestier couplé à des enquêtes conduites auprès des populations riveraines. Cette étude a permis de recenser 116 espèces ligneuses (dbh > 10cm) réparties en 33 familles. Quatre principales formations ont été identifiées : les forêts galeries, les savanes boisées, les savanes arborées, les savanes arbustives. Les indices de diversités sont relativement moyens (3,43 bit à 4,43 bit pour l'indice de Shannon) et varient d'une formation à l'autre. Il en est de même pour les paramètres dendrométriques (densité et surface terrière). Les prélèvements de bois de chauffe, la carbonisation, la recherche de plantes médicinales, l'exploitation de bois de service et d'œuvre, la pêche, la transhumance, les feux de brousse ainsi que la récolte de fruits sont autant d'activités menées dont certaines ont des conséquences très néfastes pour la végétation et sont interdites par l'administration forestière. Dans ce milieu rural, les

*Intervenant

[†]Auteur correspondant: dimjos007@yahoo.fr

utilisations de la forêt sont nombreuses et témoignent de l'importance des prélèvements observés dans la réserve. Les besoins immédiats de subsistance poussent les populations à violer l'intégrité de la Réserve. De plus la pérennité des espèces végétales les plus exploitées (*Fagara zanthoxyloides*, *Isoberlinia doka*, *Khaya senegalensis*, *Pterocarpus erinaceus*, *Daniella oliveri* et *Parinari curatellifolia*) est menacée. La réserve est gérée par l'administration forestière qui manque de moyens. Elle est appuyée par des organisations locales dont la participation reste encore à parfaire pour plus d'efficacité dans la gestion de la réserve. Eu égard à l'adoption de la nouvelle méthode de gestion, la réserve devrait être préservée au maximum pour ce qui reste car sa proximité avec le complexe WAP laisse ouverte la possibilité d'un repeuplement ultérieur naturel depuis ces zones et la possibilité de maintenir un corridor vers le parc national d'Oti-Kéran.

Mots-Clés: Plaine de l'Oti, Oti, Mandouri, aire protégée, biodiversité, Pression humaine, Gestion durable